

Notice Technique

Wolmanit® CX-10



Produit de protection du bois en phase aqueuse à base de carbonate de cuivre, de bis-(N-Cyclohexyldiazoniumdioxo)-cuivre et d'acide borique.

1. Utilisation

Description

A base de composés organiques et inorganiques du cuivre et d'acide borique, la Wolmanit® CX-10 présente une action préventive contre les champignons destructeurs du bois (pourriture blanche, pourriture brune et pourriture molle) et contre les insectes lignivores, y compris les termites.

Après fixation dans le bois, la Wolmanit® CX-10 est difficilement délavable et résistante aux intempéries.

Domaine d'utilisation

La Wolmanit® CX-10 assure la protection de tous types de bois de construction quelles que soient leurs conditions de mise en œuvre, en intérieur comme en extérieur, en ou hors contact du sol et/ou de l'eau (charpentes, ossature, bâtiments industriels ou agricoles, poteaux supports de lignes, aires de jeux, piquets, clôtures, palissades, bois pour l'agriculture).

Modalités d'utilisation

La Wolmanit® CX-10 est destinée au traitement industriel des bois effectué en autoclave sous l'action du vide et de la pression.

Avant l'imprégnation, les bois doivent être usinés, prêts à l'emploi, et soigneusement nettoyés de toutes salissures susceptibles de souiller la solution de traitement ou de provoquer des encrassements de l'installation. Les bois ronds doivent être écorcés, débarrassés de leur liber. Sur pin sylvestre à cernes rapprochés utilisation avec un stabilisateur de pH.

Concentration d'emploi et consommation de produit

Le tableau ci-après fournit conformément aux exigences CTB-P+ les valeurs critiques et les exigences de pénétration et de rétention par classe de risque. Les spécifications de traitement ne sont applicables qu'à la France Métropolitaine. Pour une utilisation en régions tropicales respecter les spécifications applicables aux régions tropicales. Les rétentions fournies ont été calculées sur la base des résultats d'essais biologiques normalisés et sont exprimées par rapport à la zone imprégnée. Elles concernent à la fois les feuillus et les résineux sauf indications contraires.

Classes de risques	Valeurs critique en kg/m ³		Exigence de pénétration		Exigences de rétention (Analyse de conformité)
	sans activité antitermite	avec activité antitermite	essences imprégnable	essences réfractaires	
1	2,9	11	NP1* Pas d'exigence mais toutes faces traitées	NP1* Pas d'exigence mais toutes faces traitées	Valeur critique x 0,5
2	7,7	11	NP1* Pas d'exigence mais toutes faces traitées	NP1* Pas d'exigence mais toutes faces traitées	Valeur critique x 0,5
3.1	7,7 Feuillus:11,2	11 Feuillus:11,2	NP3 6 mm sur toutes les faces	NP1* Pas d'exigence mais toutes faces traitées	Valeur critique x 0,5
3.2	7,7 Feuillus:14	11 Feuillus:11,2	NP5 100 % de l'aubier toutes faces traitées	NP3 lateral: 6 mm axial: 50 mm	Valeur critique x 1
4	15	15	NP5 100 % de l'aubier toutes faces traitées	NP4 lateral: 20 mm axial: 50 mm	Valeur critique x 1
4SP	25	25	NP5 100 % de l'aubier toutes faces traitées	NP4 lateral: 20 mm axial: 50 mm	Valeur critique x 1

*Zone d'analyse: 3mm

Concentrations d'emploi recommandées:

- Résineux classes 2 et 3 : 1,3 %
- Protection anti-termite classe 2 et 3 : 2,0 %
- Classe 4 : 2,5 %

Les concentrations d'emploi ont été déterminées dans la pratique pour des traitements à cellules pleines.

2. Préparation

Préparation de la solution de traitement

La Wolmanit® CX-10 est un produit parfaitement liquide, miscible l'eau en toutes proportions. L'utilisation d'une eau de dilution de dureté élevée doit être vérifiée au préalable. La solution se laisse facilement homogénéiser en remuant légèrement. La concentration de la solution de traitement peut être vérifiée soit grâce à la mesure de sa conductibilité électrique soit par mesure de sa densité. Les mesures ne sont qu'indicatives du fait des variations de la qualité de l'eau de dilution et de l'apport de corps étrangers.

La solution gèle lorsque sa température descend en dessous de 0 °C. Il convient donc de prendre toutes précautions pour éviter la détérioration des équipements.

3. Caractéristiques physiques et chimiques

Masse volumique 1,27 kg/L environ à 20 °C

Odeur faible, caractéristique

Couleur	concentré et solution de traitement : bleu bois traité : verdâtre
pH	9,6 à 9,7 en fonction de la concentration d'emploi
Etiquetage	<p style="text-align: right;">Danger</p>
Matières actives	16,3 % de carbonate de cuivre 3,5 % de bis-(N-Cyclohexyldiazoniumdioxy)-cuivre 5,0 % d'acide borique

4. Stockage

Stockage du produit	<p>Conserver le produit dans les emballages d'origine hermétiquement fermés et hors de la portée des enfants.</p> <p>Ne pas stocker en présence de denrées alimentaires.</p> <p>Respecter la réglementation concernant la protection de l'environnement.</p> <p>Eviter toutes possibilités d'écoulement dans le milieu naturel.</p>
Stockage des bois avant mise en oeuvre	<p>La fixation s'effectue en grande partie sous 24 heures. La durée de fixation recommandée pour une utilisation en contact du sol est de 2 semaines sauf en période de gel. Pendant la période de fixation les bois doivent être protégés de l'action directe des intempéries.</p> <p>Eviter toutes possibilités de contamination des sols.</p>

5. Remarques générales

Remarques générales

Respecter les précautions habituelles relatives à l'emploi des produits de traitement du bois. Le produit ne doit pas être appliqué par pulvérisation. Lors de l'utilisation, porter des gants et des lunettes de protection.

Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant le travail.

Après le travail laver soigneusement le visage et les mains.

Lors de la première utilisation ou après une période d'arrêt prolongée la Wolmanit® CX-10 peut détacher et complexer les particules de rouille existantes dans une installation de traitement. Il est donc conseillé d'y apposer un revêtement adéquat.

L'utilisation d'une eau à forte teneur électrolytique peut entraîner une augmentation de la corrosivité de la solution de traitement. Son aptitude à l'emploi doit donc être vérifiée au préalable.

L'addition de colorant dans la solution de traitement peut diminuer la qualité du traitement et augmenter les risques de corrosion.

Dans certains cas défavorables (eau très douce, présence de quantité importante de résine) la formation de mousse n'est pas à exclure.

Respecter les directives relatives à la protection de la nappe phréatique, des eaux de surface et de l'environnement en général.

Toute utilisation pour un usage non conforme à nos préconisations est strictement déconseillée.

Ces informations ainsi que nos conseils techniques donnés par écrit, oral ou au cours de tests correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Leur but est d'informer sur nos produits et leur emploi, mais pas de garantir certaines propriétés des produits ou leur aptitude à un certain emploi. Elles ne représentent ni un mode d'emploi exhaustif, ni une garantie de qualité ou de durabilité. D'éventuels droits de propriété de tiers doivent être pris en considération.

L'utilisation de nos produits sur la base de nos conseils techniques s'effectue en dehors de notre influence et sont de la responsabilité exclusive de l'utilisateur. L'utilisateur n'est pas dispensé de contrôler l'aptitude des produits et leurs possibilités d'utilisation pour l'usage prévu.

Pour les produits d'essai, nous ne pouvons garantir un lancement ultérieur de production.

Il revient à la responsabilité du destinataire de nos produits de respecter les lois et conventions existantes. Par ailleurs, les conditions générales de vente dans la version actualisée sont en vigueur.

© = marque déposée Wolman Wood and Fire Protection GmbH

Utilisez les produits de protection du bois avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.